



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Conseil supérieur de la magistrature

Question écrite n° 97201

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne, auprès de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, l'intérêt et l'importance du récent rapport annuel du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) rendu public le 19 mai 2006. Pour accroître l'efficacité et l'autonomie de la justice, le CSM a présenté diverses propositions dont il lui demande la suite qu'il envisage de leur réserver, notamment quant à la proposition tendant à permettre aux justiciables insatisfaits du fonctionnement de la justice de le saisir comme la commission d'enquête parlementaire sur le procès d'Outreau l'a souligné.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97201

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6383